

EDITION SPECIALE !!

Réunion Publique de la Municipalité du 14 juin 2024



Merci à tous les Koetzinguois(es) qui êtes venus vous informer des projets réalisés et en cours de réalisation menés par l'équipe municipale.

Vous êtes venus nombreuses et nombreux écouter votre maire Laurent Sutter avec ses adjoints et ses conseillers vous présenter son bilan de mi-mandat.

Des explications claires et précises ont été données par Coline AIMÉ, secrétaire de mairie, sur l'évolution positive de la situation financière de la commune.

Des tableaux explicatifs fournis par la Trésorerie de Mulhouse montrant l'évolution de la situation financière sur le plan des investissements sur plusieurs exercices ont été projetés sous forme de diaporama.

Le Maire Laurent SUTTER a présenté un bilan financier redressé et positif et ce dès la première année d'exercice.

Après les élections de juillet 2020 et un premier temps réflexion, un bilan de départ a été établi et une stratégie d'action efficace et réaliste mise en place.

Et comme prévu, une politique d'austérité difficile mais indispensable a été appliquée les premiers temps.

Événement imprévu et perte de temps importante en 2022 fut le blocage du budget par le conseil municipal... mais après examen approfondi du bilan de la commune, la Chambre Régionale des Comptes de Nancy a pu débloquer la situation en autorisant un budget minimaliste.

Cet évènement a en outre empêché cette année-là de réaliser la poche de réserve d'eau du Stade de football de La Croix, projet écologique et économique (arrosage du terrain par captation de source naturelle).

Chaque année, le déficit annuel, hors achat de l'ensemble du complexe immobilier dit Schlicht (pour lequel la commune ne rembourse encore aucune annuité et les capitalise), se creusait davantage.

Mois après mois, aidé des collaborateurs, élus proches et de notre secrétaire de mairie, votre maire a épluché ligne après ligne le compte administratif pour débusquer la moindre source d'économies et réaliser un budget réaliste.

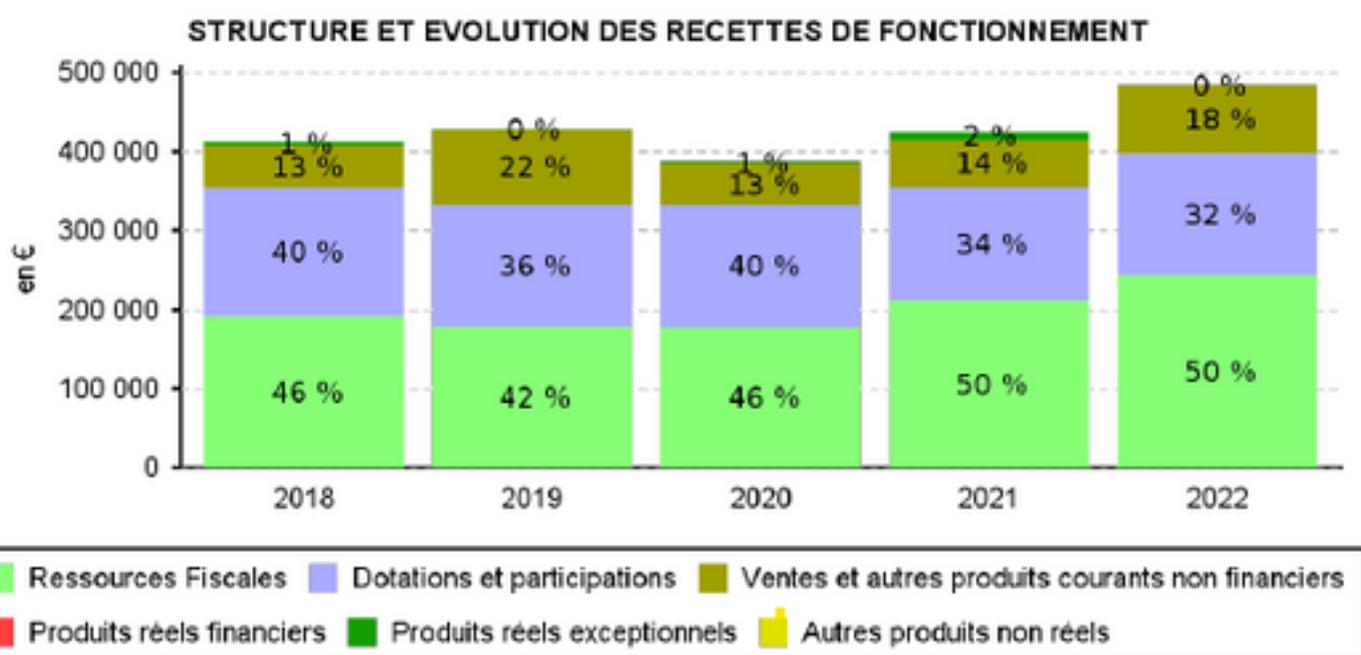
Il a eu à cœur aussi après cette période difficile de la pandémie de relancer les événements festifs et associatifs du village.

Du positif a été créé, des économies aussi, des projets lancés malgré les restrictions financières.

Aujourd'hui, le résultat de mi-mandat est très satisfaisant et les projets initiaux de campagne ont été menés à bien.

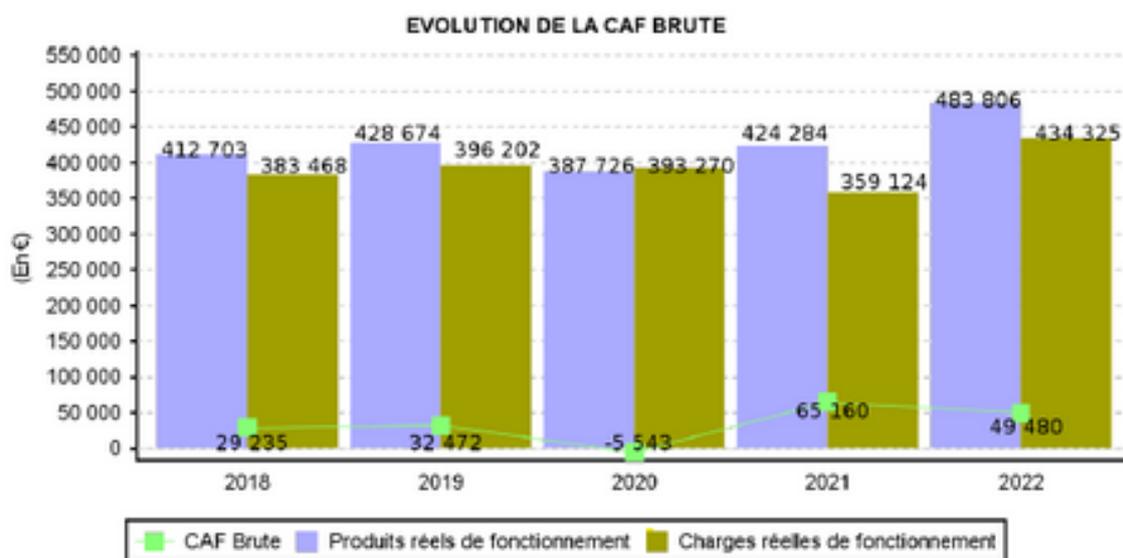


QUELQUES TABLEAUX EXPLICATIFS...



La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

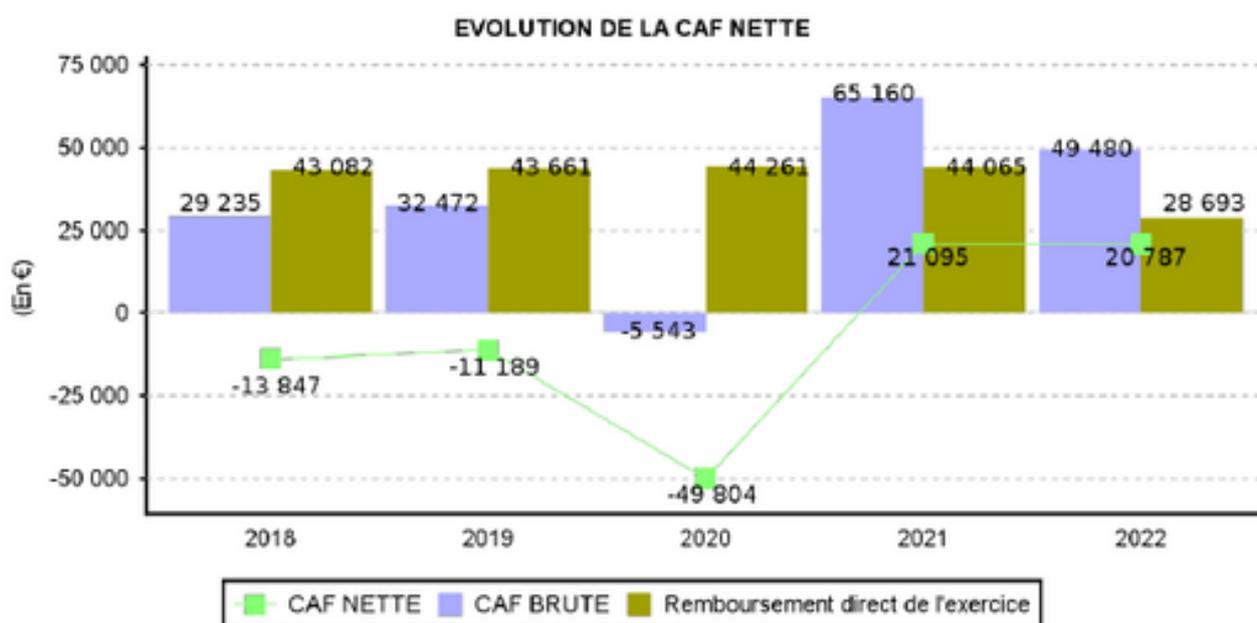


CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE et son évolution

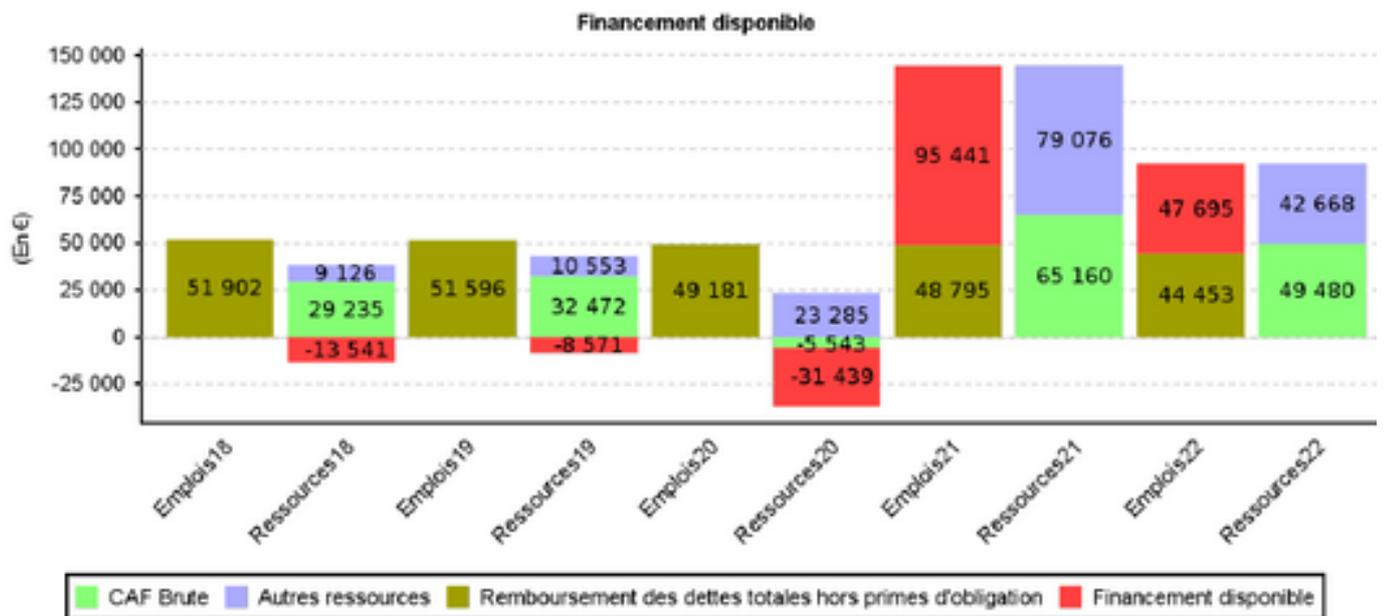
La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

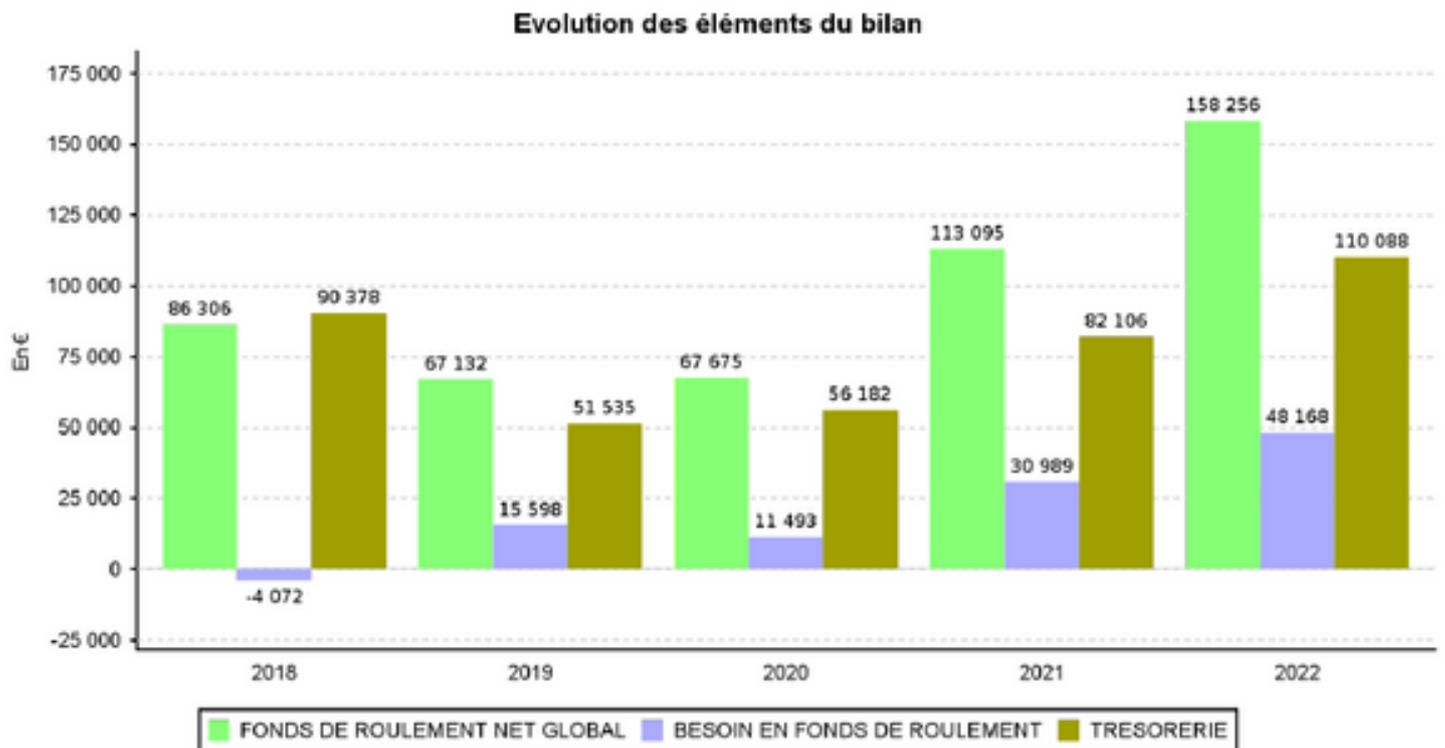
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

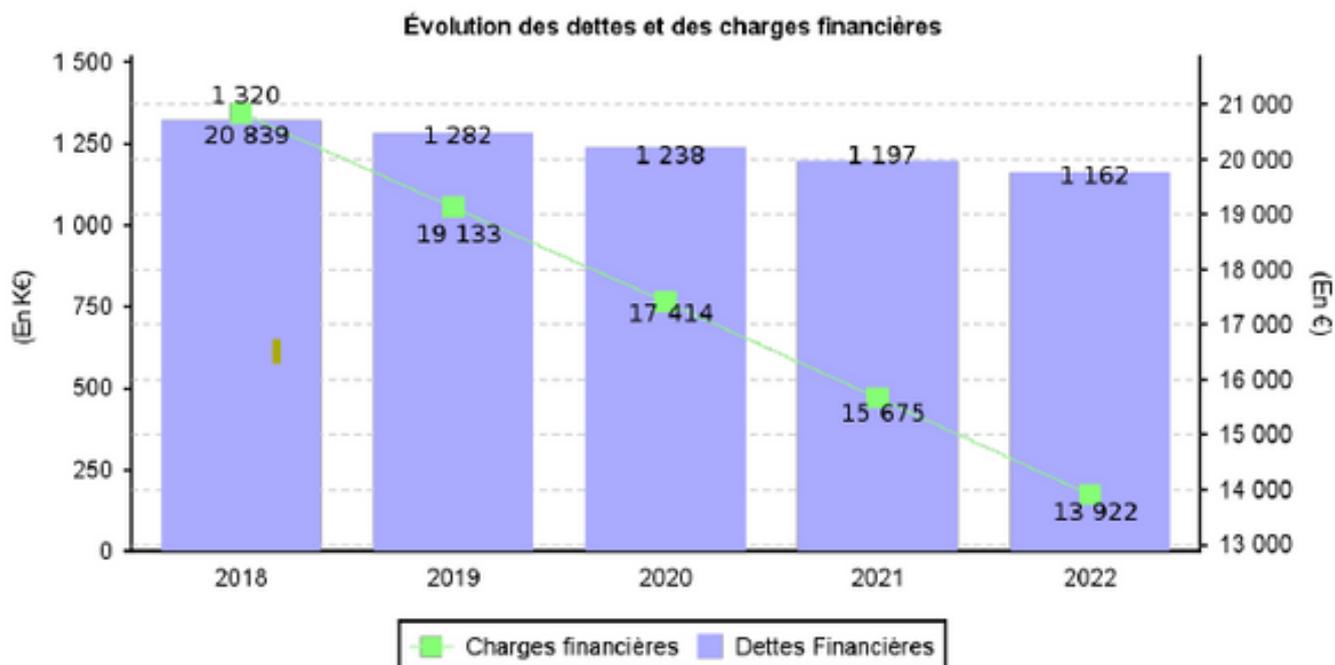


FINANCEMENT DISPONIBLE



LE BILAN





DIMINUTION DES DETTES ET CHARGES FINANCIERES

De nombreux projets entrepris et réalisés tels que :

- La Création d'un commerce multiservices pain, épicerie et produits locaux "le Koetz' Ladalé"
- L'Achat d'un nouveau camion de pompiers et vente de l'ancien véhicule, évolution positive de l'effectif des sapeurs-pompiers, convention signée avec le SIS départemental
- Le Passage à l'éclairage LED dans les rues du village
- Les Travaux de voirie rue du stade, remplacement de la canalisation d'eau sur plusieurs centaines de mètres

- L'Antenne 4G Orange déplacée d'un emplacement initial à impact négatif pour le futur lotissement et mise en service
- L'extension du Colombarium par l'ajout de trois nouvelles stèles
- Le Départ du Regroupement Inter Pédagogique avec Rantzwiller et la Création d'un nouvel Regroupement Inter Pédagogique avec les deux Magstatt avec importantes économies de fonctionnement à la clé

Concernant l'ECOLE (RPI), on peut effectuer un comparatif entre 2022 (dernière année complète de présence dans le RPI de Rantzwiller) et 2024 (1ère année complète de présence dans le RPI des 2 Magstatt et Koetzingue géré par le SIVOSC du Gutzwiller).

RANTZWILLER		ECOLE	SIVOSC DU GUTZWILLER	
<i>Rentrée N-1 + Année N (nb d'enfants identiques)</i>			<i>Année N+ Rentrée N+1 (nb d'enfants varient)</i>	
2022 année complète (pas 2023)			prévisionnel	
Ecole, Septembre 2021 à décembre 2022	2 336,51 €		Ecole, Janvier 2024 à décembre 2024	47 813,00 €
+ Refacturation prise en charge matériels scolaires	245,63 €		Personnel, inclus dans les charges du SIVOS car refacturé par Koetzingue	- 34 635,51 €
Transport scolaire	44 573,44 €		Transport scolaire	inclus SIVOSC
Personnel	34 635,51 €			
total	81 791,09 €		total	13 177,49 €

Le solde en faveur du nouveau regroupement est de 68613,60 euros.

Concernant le Périscolaire, le solde différentiel est aussi nettement en faveur du regroupement avec le nouveau périscolaire Les Petits Loustics de Magstatt.

Pour 2024, les frais de périscolaire sont encore en diminution avec le coût de la partie « transport scolaire » qui est affectée au nouveau SIVOSC.

PERISCOLAIRE de RANTZWILLER**PERISCOLAIRE****LES PTITS LOUTICS****ANNEE 2021**

Somme forfaitaire 2021	10 000,00 €
Avance forfaitaire 2021	10 000,00 €
Périscolaire SOLDE	20 382,69 €
CAF	- 7 043,80 €
	33 338,89 €

ANNEE 2020

Somme forfaitaire 2020	10 000,00 €
Avance forfaitaire 2020	10 000,00 €
Périscolaire SOLDE	35 208,36 €
CAF	- 7 043,80 €
	48 164,56 €

ANNEE 2023**- 2 087,60 €****ANNEE 2022****8 000,00 €****Transport scolaire****9 652,50 €**

SEPTEMBRE 2022 A JUIN 2023

TOTAL 2022**17 652,50 €**

- Travaux de mise aux normes du paratonnerre sur le clocher de l'église Saint-Léger
- Des commissions communales actives et composées de bénévoles qui s'impliquent dans la vie du village.
- Un tissu associatif dynamique et de nombreuses manifestations festives ou sportives tout au long de l'année.
- Compromis de vente de la maison "dite Schneider" vide depuis une vingtaine d'années
- Réparation des joints des fenêtres latérales de l'église prise en charge par l'assurance

Des projets à venir comme :

- Le programme du lotissement "dit Schlicht" avec un programme de maisons individuelles et deux petits immeubles collectifs
- Des travaux au Stade de la Croix de mise aux normes des vestiaires suite au passage en R1 du club de foot de l'ASLK

- Une étude de faisabilité de de Chaufferie centralisée au Miscanthus avec une production d'énergie renouvelable et locale
- La mise aux normes de la déchetterie verte



En clôture de réunion, le maire Laurent Sutter félicite son équipe et remercie les habitants pour le vif intérêt porté à la vie de la commune.

